

Bulletin d'information

Commune de LORP-SENTARAILLE



Le mot du Maire

Pour commencer 2023, voici un avant-après de l'entrée du village, le bien nommé quartier de la Peyrade, d'abord peint par Albert Regagnon puis photographié bien des années plus tard.

Une peyrade, amas de pierres ou chemin de pierres, pierres dont on peut imaginer le grondement lorsqu'elles étaient roulées par un Salat impétueux, énergique, rocailleux comme notre patois et gavé d'eau par des glaciers généreux, aujourd'hui hélas disparus.

La Peyrade, entrée du Couserans et porte des Pyrénées qui s'ouvre sur ces montagnes légitimant notre affiliation à ce territoire et nourrissant notre imaginaire grâce à ce panorama offert au quotidien.

Ces monts qui ont inspiré poètes et peintres ne seront pas pour une fois au centre du débat.

Le sujet ne sera pas issu des pierres de la Peyrade citée plus haut, pour cette fois-ci, mais plutôt dans la peinture de ce cher Albert Regagnon, auteur du tableau précité, neveu et cousin d'une lignée d'artistes couserannais productifs.

A cette époque, le patrimoine pictural de notre pays était riche et foisonnant d'artistes, notre terre où la nature exultait sans contrainte ni pollutions diverses ni maltraitances défigurantes, inspirait une myriade de «barbouilleurs de génie, petits maîtres oubliés de grande critique parisienne». Albert était un des meilleurs, c'est mon avis en toute subjectivité, bon dessinateur, naturaliste à l'œil acéré, il figeait l'instant. L'homme faisait passer naturellement dans ses œuvres une émotion poétique pleine de sensibilité, il sublimait les scènes villageoises que le commun et la banalité rendaient invisibles aux yeux de la plupart d'entre tous.

L'homme était le peintre de la lumière, de l'instant. Il avait l'autorité de capturer une image, fût un moment de canicule sous les peupliers de « Bagen » ou les mille reflets de la rivière à Sentaraille.

A représenter de cette manière ce lieu, cet endroit, ces gens, il est évident que c'est l'amour de sa terre et de son berceau qui dictaient et dirigeaient ses pinceaux et que ce sentiment était aussi essentiel que ses qualités d'artiste des beaux-arts étudiés à la faculté.

Forcément, il était l'intime et le confident de Lorp-Sentaraille. Il réussit divinement à nous faire traverser le miroir et comme beaucoup d'entre nous ne connaissent pas ce peintre, ce fut presque une évidence de choisir ce tableau et de partager avec vous tous.

Pourquoi avoir évoqué un artiste, soit-il local, dans ce bulletin de fin 2022 ?

Ce n'est pas parce que les sujets manquent ou que les idées se raréfient mais tout d'abord, il m'est plus agréable de discuter de choses sympathiques et les mauvaises nouvelles émaillent malheureusement notre quotidien tout au long de l'année.

Mais la magie de Noël a opéré et dernièrement, après plusieurs démarches et tractations diverses, la commune vient d'accepter un legs d'environ 50 toiles du peintre Albert Regagnon qui seront exposées en permanence pour le plaisir et l'enseignement de tous dans divers points de notre commune.

Un vernissage sera prévu avec la participation de tous et je vous dévoilerai le nom du donateur de ce fonds extraordinaire.

C'est sur cette note un peu inhabituelle et colorée que je vous souhaite avec mes collègues élus et les personnels de la mairie une bonne lecture de ce bulletin papier dont nous promettons la fin chaque année.

Vous me pardonnerez, je l'espère, cette promesse non tenue, en tout cas, meilleurs vœux de santé et de réussite à toutes et à tous.

Les projets et travaux réalisés

❖ PROJETS :

- Achat terrain cimetière et bâtiments attenants pour la somme de 98 000 €

En raison du manque de place au cimetière de Lorp, la Commune a acquis par voie de préemption, le terrain attenant.

En ce qui concerne le bâtiment, des travaux d'aménagement y seront réalisés, afin d'y installer les futurs atelier municipaux.



❖ TRAVAUX :



Voirie :

Comme chaque année, la campagne d'entretien de la voirie se poursuit.

Ont été concernées par une réfection totale :

- la Route du Château d'eau pour une somme de 17 940 €
- le chemin de Pastouret pour la somme de 13 057 €

Parallèlement, deux journées de point à temps ont été réalisées sur l'ensemble de la commune.

- Marquages au sol

L'ensemble des marquages au sol (bande STOP, passages piétons, lignes blanches et jaunes, mais également des marquages à l'école pour des jeux et épreuves sportives) ont été repris, pour certains ou créés, pour d'autres.

Coût de l'opération : 4 158 €



- Programme d'effacement du réseau aérien sur le village de Sentaraille

Le programme d'enfouissement du réseau électrique et télécom sur le centre du village de Sentaraille suit son cours. Cette opération, très largement financée par le SDE09, permet non seulement de sécuriser et moderniser le réseau (sécuriser lors des épisodes météorologiques violents et moderniser, grâce à l'utilisation d'ampoules LED) mais aussi d'embellir le village (nouveaux candélabres), d'harmoniser l'éclairage public (éviter les zones sombres) et de faire des économies d'énergie (sur la 1ère zone depuis les travaux = -38%)

La première opération réalisée l'année dernière (avenue de la Tour, l'Avenue Albert Régagnon et la Rue Joseph Soum), se terminera avant la fin du 1^{er} trimestre 2023 avec l'intervention des Télécoms pour faire passer leur réseau dans les gaines en attente pour eux ; puis en suivant avec la dépose des pylônes et poteaux.

L'étude de la seconde opération, pour finaliser la boucle du centre du village (place Charles de Gaulles, 1ère partie de l'avenue de l'Industrie, rue des Rosiers et rue du Soleil Levant) a pris du retard, dans la mesure où 2 propriétaires n'ont pas donné leur accord dans les temps. Aucun travaux ne pourra donc être engagé avant 2024.

Les projets en cours

- Nouveau règlement du cimetière : Le règlement des cimetières va être modifié en ce sens que lors de l'achat d'une concession, le choix de l'emplacement ne sera plus possible. Il sera attribué le jour de l'inhumation ou de la construction d'un monument funéraire.
- Rénovation de 2 appartements communaux : Les appartements communaux récemment libérés vont faire l'objet de travaux de rafraîchissement pour un montant de 6.000 €.
- Bâches Incendie : Afin d'assurer la défense incendie sur la commune, 2 bâches et 1 citerne à eau ont été achetées pour un prix de 21.000 €. Une bâche sera installée à Antichan, la 2^{ème} sera mise en place sur la future zone d'activités (côté CCM) en cours d'aménagement ; la citerne sera enfouie en bordure de la RD 117.



- Modification simplifiée PLU
Il s'agit de la deuxième modification simplifiée du PLU qui avait été arrêté en 2019. Cette nouvelle modification, tout comme la première, porte sur des détails du règlement qui, à l'usage, se révèlent difficiles d'application. C'est donc une modification simplifiée car elle ne change pas les orientations du projet d'aménagement et de développement durable.
- Aménagement du terrain acquis cette année
- Eclairage public
L'équipe municipale, en partenariat avec le PNR et le SDE09, réfléchit aux solutions possibles en termes d'économie d'énergie, de « pollution lumineuse » et préservation de la biodiversité. Raphaëlle Mouhot, chargée de projet au PNR, viendra étudier techniquement et financièrement des solutions possibles. Une réunion d'information publique sur le sujet sera programmée dans le cadre de cette démarche de concertation.

Les projets à venir

- Poursuite de la campagne d'entretien et de remise en état de la voirie
- Nouveau dépositaire et ossuaire Sentaraille
- Seconde phase du projet de défense incendie (pose de nouvelles bâches)

Informations diverses

❖ Ecole

En 2022, la Commune a investi 9.700 € dans l'achat de matériel informatique pour les écoliers.

❖ Coffrets de Noël

Comme chaque année, la Mairie distribue 132 coffrets de Noël à ses aînés de plus de 75 ans.

C'est l'adjointe aux Associations, Arkaïa Sablé, qui s'est chargée de confectionner l'ensemble des coffrets.



❖ Inondation

Les épisodes de pluviométries exceptionnelles rencontrés ont entraîné des inondations sur certains quartiers de la commune. Plusieurs axes de réflexion sont à l'étude pour tenter de solutionner cette problématique, en partenariat avec le service des eaux du Couserans.

❖ Communication

- **Site Internet** <https://lorp-sentaraille.fr/> : opérationnel depuis le premier trimestre 2022, le nouveau site internet, outil intuitif à disposition des administrés de la commune, comptabilise 17000 consultations au cours de ces derniers mois. Vous y trouverez des flashes infos et les actualités de la commune ainsi que les démarches administratives simplifiées.
- **Réunion de quartier** : le 17 novembre 2022 à 18h30, s'est tenue une réunion concernant l'avenue de la 1^{ère} Armée Française. Le principal sujet étant le problème de sécurité par rapport à la vitesse excessive des automobilistes. Administrés et élus ont échangé sur les solutions possibles et plusieurs décisions ont été arrêtées : la mise en œuvre d'une zone à 30 km, déjà existante mais visiblement mal repérée par de nombreux usagers, la modification de priorité matérialisée par la pose de panneaux « STOP » avec la route de l'aérodrome et avec le chemin de l'Union (qui sera à sens unique).



Informations Civiles

NAISSANCES 2022

- Maloé, Charles DIAS né le 11 mars 2022
- Ange, Jean, Louis, Bruno, Arthur BUBOLA né le 5 avril 2022
- Eloïse, Lise DURAND née le 8 avril 2022
- Mathilde DUPONT MARTIN née le 30 mai 2022
- Soane THIEULE CETRE née le 26 juin 2022
- Tiago CAMPO né le 5 juillet 2022
- Timothée, Kal-El STEIS né le 9 juillet 2022
- Aubin, Simon, Michel DESBIAUX né le 13 juillet 2022
- Amy, Hannah, Adeline ROUX-BESCOND née le 13 août 2022
- Zély, Hermione PATRAC née le 22 août 2022
- Gabin ANTRAS né le 5 septembre 2022
- Malone, Eriven, Manelo TANGUY né le 18 octobre 2022
- Eléna, Jeanne DUPUY née le 2 novembre 2022
- Darek LAGRENE né le 11 novembre 2022
- Mélina, Lila LAGARDE née le 14 novembre 2022
- Louna, Nathalie, Thérèse COUZINET née le 29 novembre 2022

MARIAGES 2022

- Sabrina, Marge, Angélique SELLARES et Daniel, Roger JAMMES
- Marek WITT et Philippe GRACIA

DÉCÈS 2022

- Yvette, Arlette, Henriette BELLO-DIEZ
- Jacques VIGNAU
- Paul SOUCASSE
- Christiane, Marie PONT épouse ROUDIERE
- Jean MORERE
- Julienne MORERE Veuve SARDA
- Blanche, Arlette DUPUY Veuve BASCANS
- Jeanine GALY Veuve DEDIEU
- Jean, Jacques Ferdinand RIEU
- Jean-Claude, Daniel LELIEVRE
- Louis, Armand, Jules ACQUAROLI
- Irène SUÈRE veuve ESCAICH



Commune de Lorp -Sentaraille

Monsieur le Maire et son conseil
Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes !